

Réunion de la Commission Politique Associative et Sportive du 19 mai 26

Mardi 19 mai 2026 18h30, CDCLA, Charleval. Prise de notes GV Martin

Accueil de Monsieur Thierry Hermitte qui assure la responsabilité du Service des sports de la Communauté de communes. Il collabore avec Mme Lavigne Courteux qui dirige cette Commission. Monsieur Hermitte est connu pour les séjours-neige qu'il organise chaque année, ainsi que les descentes en kayak sur l'Andelle. Souvent des élus participent à ces manifestations.

? Rappel des éléments importants de la communauté de commune : 21000 habitants, 30 communes. Les compétences obligatoires – pour ne citer que ces thèmes pour l'instant – sont les plans locaux d'urbanisme intercommunal, le milieu aquatique, les aires des gens du voyage, le Sigom, la politique des logements, la voirie avec ses voies communautaires, les directions des Gymnases, l'aménagement numérique du territoire.

• ? Quel est le fonctionnement des commissions thématiques ?

Pour notre cas, la Maire de Pont Saint-Pierre préside la Commission de la politique associative et Sportive. Cette institution fait partie des neuf Commissions thématiques.

? ? Cette commission présente un temps fort qui la fait connaître : *la Fête du sport*, cette année ce sera le 5 Septembre à Perriers sur Andelle. Il y a eu 1200 visiteurs lors de la dernière édition. Avec cette manifestation, la Commission se fait remarquer et le contact avec le public est important. De plus les Associations sportives, également, se présentent au public.

Un point important, **l'aide financière** aux associations. Les opérations *Coup de pouce / Coup de cœur* ce sont des aides de 1000 euros et 2000 euros, après présentation d'un dossier. C'est là que la Commission associative et sportive prend tout son sens car ses membres choisissent les dossiers et parlent des associations qui sont dans leurs communes. Un autre type d'aide, la convention avec la Communauté de communes: là, les sports collectifs seuls, peuvent signer une convention. En ce moment trois clubs de football et un club de Handball sont conventionnés.

Autre spécificité de la Commission : elle met à l'honneur des lauréats sportifs de la région. Cela peut être une personne qui a dirigé un club. Monsieur Hermitte cite aussi une personne qui a participé au Rallye des Gazelles, une autre au 4L Trophy. La soirée conviviale qui récompense et félicite ces Lauréats est maintenant appréciée du public. Une dernière aide prévue : lorsqu'une nouvelle Association se met en place, elle reçoit 500 euros. En résumé la Commission suit, aide, encourage environ 170 associations sur notre territoire Lyons-Andelle.

Maintenant il faut également présenter **les activités sportives** au niveau des classes primaires: 55 classes sont suivies avec 7 à 9 séances annuelles. Au CM2 on connaît bien maintenant le cycle Kayak, sur le parcours Fleury-Pont St Pierre. Le CM1 c'est le Savoir rouler à vélo. L'autonomie sur route est pratiquée sur deux jours. Le CE2: voilà la pratique du Roller ! Les CP et CE1 vont voir cette année leurs activités se mettre en place. C'est un nouveau dossier. Le séjour à la neige dont nous parlions plus haut c'est toujours en février, avec en moyenne 24 adolescents de 14 à 17 ans. Le séjour en plein air à lieu en avril avec du tir à l'arc notamment. Juillet et août voient la base de plein air de Pont Saint Pierre bien utilisée par les enfants du

territoire. En réalité, le Service des sports en reconnaissant les parcours aquatiques – pour éviter les branches et les zones moins sécurisées – nettoie les rivières et les berges, ce qui rend service à tout le monde. Et comme le dit Madame Lavigne Courteux, un kayak à l’envers, ce n’est pas qu’un palindrome (un mot qui se lit à l’envers) !!

• ? Mise en place des jurys.

Pour désigner les lauréats sportifs et les *Coups de pouce* / *Coups de cœur*, une date est proposée, le mercredi 24 juin 26, 9 h, à Pont Saint Pierre. Une autre réunion de travail aura lieu le mercredi 2 septembre à 9h également.

• ? L’agenda de la Commission.

La prochaine Commission des sports :	le 8 juin 18h30 à la CDCLA
La Fête des sports à Perriers	le 5 septembre. Dés 10h puis 13-17h
La cérémonie des Lauréats sportifs	le 16 octobre, 19h, à Lyons la Forêt
La cérémonie pour les <i>Coups de pouce</i> et <i>cœur</i>	le 20 Novembre à 18h30 à la CDCLA
Visite de la base de loisirs et pratique canoé	le 4 juillet 2026

Fin de la réunion à 20h